

Remorque de travail (Vhc. spécial) +)	Marque K R Ø L L	Type K 25 A	Fiche d'homologation n° CH 9474 06
--	---------------------	----------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "K 25 A" s. plaquette constructeur, à droite, à l'avant s. tableau de commande

A partir du n° de châssis : 170

Numéro du châssis frappé à droite, à l'avant en haut s. support transversal & s. plaqu. constr.
Signe d'identification du moteur frappé -

Constructeur F.B. KRØLL A/S, RODOVRE (DK) Importateur INTERMAC S.A., ZURICH

CHASSIS Nombre d'essieux 2*) sans suspension Nombre de roues : 6	MOTEUR Genre _____ Temps _____
Direction à pivot Assistance -	Marque _____ Carbur. _____
Frein de service A air compr. 2-cond. indirect, exp. int. s.	Type _____
Frein stationn. (Méc. exp. int. à vis sans fin, (roues arrière câble/tringle, s. roues arrière	Position _____ Nombre cyl. _____
Transmission - aineau Nombre vit. -	Alésage _____ Course _____
Blocage differ. - Crochet rem. 40 Ø Vitesse max. 30**) km/h	Cylindr. _____ cm ³ CV-Impôt _____
CARROSSERIE Forme Grue à chariot mobile Nombre portes -	CV-puiss. _____ () à _____ t/m
Toit ouvert -	Refroidissement _____
Nombre de places : Total - ; AV - ; milieu - ; AR - ; Places debout -	Bruit _____ dB () à _____ t/m
	Amortissement bruit _____

DIMENSIONS	Voie	AV 400	AR 2160
Diam. braquage	G	***	DR ***
Empattement	7300	/	/
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	15300		
Largeur	2500		
Hauteur	3750		
Porte à faux AV	1900		
AR	6100 +)		
lat.			
Porte-à-faux du timon =	1830 ++)		

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	2440		6620	9060
Charge utile				
Poids total	2440		6620	9060
Garantie fabr.			13000	9600
Dimens. pneus	7.50-10	12 PR	10.00-20	16 PR
Charge p. essieu			12420	(7.5)
Poids maxi remorquable				de l'ensemble - kg

EQUIPEMENT §) Equipement électrique _____ V

Feux de route _____ Avertisseur optique _____

Feux de croisement _____ Feux de position _____

Feux de gabarit AV=ULO K11613 - AR=LUTZ K11531 bl/rge

Avertisseur _____

Essui-glace _____ AV=IRU K11204

Feux arrières 2/ W B C Catadioptrés lat.=IRU do. r

Feux stop 2/ W B C AR= K13460

Eclair. plaque contr. _____ Plaque forme haute/oblongue _____

Rétroviseur _____ Indic. vitesse _____

Indic. direction clign. 2/séparés

AV _____ latér. _____ AR o = W B C

Avert. clign. _____ Lampes de travail _____

1/ cale d'arrêt 260 x 160 x 160 mm

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre Remorque de travail (Vhc. spéc.) +)

Marque & type KRÖLL K 25 A

Chassis n° _____ (selon véhicule) _____

Homologation n° CH 9474 06

Forme de la carr. Grue à chariot mobile

Places ass. : Total _____ (_____ avant)

Poids à vide 9060 Carburant _____

Charge utile _____ CV _____

Poids total 9060 Cylindrée _____ cm³

Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: N° de châssis du vhc. expertisé : 208 & 269

- +) Vhc. spécial : Porte-à-faux arrière = 6100 mm
 - ++) Porte-à-faux timon : La distance entre le point d'accouplement et l'essieu arr. de la remorque ne doit pas dépasser 9000 mm (à l'expertise : 9140 mm) ; modifié par l'imp.
 - *) Essieu : Essieu rigide à l'arrière "ESPE" ZR 10010
 - **) Vitesse maximum : limitée à 30 km/h - Pas de balancement longitudinal, mais à plus de 30 km/h, balancements transversaux de la superstructure
 - ***) Diamètre du chemin circulaire : demeure à l'intérieur d'une couronne de 24 m resp. 11 m, à condition que l'empattement du vhc. tracteur ne dépasse pas 4500 mm et que le dispositif d'accouplement ne soit pas plus éloigné que 1000 m de l'essieu arrière.
- §) Equipement : A contrôler lors de l'immatriculation (feux amovibles)

CONDITIONS, voir carte complémentaire I

Lieu et date de l'expertise

ZURICH, 11.11.1969/20.3. & 7.7.1970

La commission d'expertise

Remorque de travail
(Vhc. spécial)

Marque
K R Ø L L

Type
K 25 A

Fiche d'homologation n°
CH 9474 06

C A R T E . C O M P L E M E N T A I R E I.

CONDITIONS - (Inscription sur permis de circulation, page 4) :

- Disque de vitesse maximum 30 km/h exigé.
- Lors des courses de transfert, il y a lieu de monter les feux prescrits selon art. 71, O C E.
- Les chariots inférieur et supérieur ainsi que les pièces de la flèche doivent être assurées au moyen de dispositifs se prêtant à la tension.
- Fixer panneaux de marquage jaune/noir à l'avant et de chaque côté de la partie supérieure de la flèche.
- Peindre marquage jaune/noir à l'avant, de chaque côté du support transversal, ainsi qu'à l'arrière sur les ailes (garde-boue) et latéralement à l'arrière sur partie inférieure de la flèche.
- Pyramide ou sphère (surface réfléchissante 1000 cm²) à fixer à l'arrière de la partie inférieure de la flèche.
- Prolongement de la flèche 2000 mm doit être éliminé, autrement long. totale 17300 mm, diamètre de virage 27 m Ø

ZURICH, 7.7.1970 - Gw

Complément du 31.3.71 - Ck-

- Deuxième importateur: RIVKINE SA, Genève